



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 19 novembre 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

| | | |
|-----------------------------|-------------------------------|---------------------------|
| M. François REBSAMEN | M. Alain MILLOT | M. Pierre LAMBOROT |
| M. Pierre PRIBETICH | M. Didier MARTIN | M. Louis LAURENT |
| M. Jean ESMONIN | M. Benoît BORDAT | M. Roland PONSAA |
| Mme Colette POPARD | M. Joël MEKHANTAR | M. Michel ROTGER |
| M. Rémi DETANG | M. Christophe BERTHIER | M. François NOWOTNY |
| M. Jean-Patrick MASSON | M. Georges MAGLICA | Mme Christine MASSU |
| M. José ALMEIDA | Mme Christine DURNERIN | M. Michel FORQUET |
| M. Jean-François DODET | Mme Nelly METGE | M. Claude PICARD |
| M. François DESEILLE | Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE | M. Pierre PETITJEAN |
| M. Laurent GRANDGUILLAUME | Mme Elisabeth BIOT | M. Nicolas BOURNY |
| M. Patrick CHAPUIS | Mlle Christine MARTIN | M. Jean-Philippe SCHMITT |
| M. Michel JULIEN | Mme Marie-Josèphe DURNET- | M. Philippe GUYARD |
| Mme Marie-Françoise PETEL | ARCHEREY | M. Pierre-Olivier LEFEVRE |
| M. Gérard DUPIRE | M. Alain MARCHAND | M. Jean-Claude GIRARD |
| M. Jean-François GONDELLIER | M. Mohammed IZIMER | Mme Françoise EHRE |
| Mme Catherine HERVIEU | Mme Hélène ROY | M. Patrick BAUDEMONT |
| M. Jean-Claude DOUHAIT | Mme Myriam BERNARD | Mme Geneviève BILLAUT |
| M. Jean-Paul HESSE | M. Mohamed BEKHTAOUI | M. Michel BACHELARD |
| M. Yves BERTELOOT | Mme Jacqueline GARRET-RICHARD | M. Philippe BELLEVILLE |
| M. Patrick MOREAU | Mme Joëlle LEMOUZY | M. Gilles TRAHARD |
| M. Dominique GRIMPRET | M. Jean-Yves PIAN | Mme Noëlle CABBILLARD. |
| M. Jean-Pierre SOUMIER | Mlle Stéphanie MODDE | |
| M. André GERVAIS | M. Alain LINGER | |

Membres absents :

| | |
|---------------------|--|
| M. Gaston FOUCHERES | M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Patrick CHAPUIS |
| | M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Elisabeth BIOT |
| | Mlle Badiââ MASLOUHI pouvoir à M. Alain MARCHAND |
| | M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mlle Stéphanie MODDE |
| | Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH |
| | Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Gérard DUPIRE |
| | Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME |
| | M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU |
| | M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER |
| | Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET |
| | Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA |
| | M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEVRE |
| | M. Murat BAYAM pouvoir à M. Jean-Paul HESSE |
| | M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET |
| | M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE. |

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

**Rénovation urbaine - Suivi opérationnel et financier de la convention du Grand
Dijon - Appel d'offres - Choix du prestataire**

Pour améliorer le suivi opérationnel et financier de notre convention consolidée de rénovation urbaine, signée 21 mars 2007, un extranet a été élaboré par la société COTEBA. La prestation de ce bureau spécialisé est arrivée à échéance le 30 novembre 2009.

Cet outil OPCU a permis objectivement d'améliorer le suivi des opérations notamment en amont (phase pré-opérationnelle) et d'alerter les maîtres d'ouvrage des dérapages opérationnels et financiers.

Quatre bureaux d'études ont répondu à l'appel d'offre : COTEBA, AKKA Technologie, MIGSO et ONYX PROMAVI.

Les critères d'attribution accordaient une place prépondérante à la technicité.

La Commission d'appel d'offre a décidé, le 4 novembre 2009, d'attribuer le marché à COTEBA, titulaire du précédent marché. Cette prestation, cofinancée par le Grand Dijon, la Région et la Caisse des dépôts, s'élève à 249 458,09 € TTC et démarrera en décembre 2009 pour s'achever en décembre 2011.

Les prestations attendues concernent :

- L'ordonnancement et planification du projet

La planification du projet global et à l'échelle des 6 quartiers concernés doit mettre en évidence et permettre de gérer les interfaces entre la mise en œuvre des opérations du projet de rénovation urbaine, les études transversales et les procédures.

Prestations attendues du Bureau d'études :

- analyse du projet, de son organisation territoriale et opérationnelle, des actions et des tâches
l'identification des opérations (maîtres d'ouvrage, caractéristiques techniques et financières, - procédures, enchaînement des tâches, étapes de concertation) et constitution de fiches et plannings par opération et articulation des plannings des opérations ayant des interactions
- repérage des contraintes et des interfaces, constitution d'un planning opérationnel décliné par secteur géographique
- identification des risques et des points de suivi particulier, proposition d'ajustements éventuels
- formalisation du planning de référence avec identification des étapes clés qui nécessiteront une surveillance particulière
- formalisation d'un planning spécifique des relogements
- formalisation d'un planning et d'un outil de suivi des « clauses d'insertion » en lien avec la Maison de l'emploi et de la formation
- formalisation d'un planning spécifique des étapes de concertation pour avoir une vision globale et coordonnée des étapes de la concertation entre les différentes opérations

► **Une fois les outils mis en place, il sera attendu du prestataire de faire vivre ces outils par :**

- **Une actualisation des plannings par opération et du planning général de référence :** la périodicité d'actualisation attendue est mensuelle.
- Une analyse des risques
- **Une fonction d'alerte :** il s'agit d'identifier les points de blocage, d'anticiper les risques et de détecter les dérives via le dispositif d'alerte proposé.

□ **La gestion financière :** le Grand Dijon souhaite que la gestion temporelle des projets soit étroitement connectée à leur gestion financière.

La planification des opérations intégrera les actions liées au financement lui-même : engagement des financeurs, dépôt des dossiers de demandes de subventions, dépôt des demandes d'avances et d'acomptes...

□ **Animation du dispositif** : Le prestataire sera responsable de l'animation des outils d'OPCU mis en place. Cela implique :

- l'actualisation toutes les 6 semaines des plannings et tableaux de reporting et l'actualisation semestrielle du bilan financier général,
- la présentation dans les instances techniques des résultats de l'actualisation 1 fois par mois

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à COTEBA le marché relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (Ordonnancement / Pilotage et Coordination) pour la planification, le suivi des opérations et l'organisation du reporting auprès de l'ensemble des maîtres d'ouvrage impliqués dans le projet de rénovation urbaine du Grand Dijon ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer le marché ainsi que tout acte utile à son exécution ;
- **de dire** que les crédits correspondant au soutien mobilisable par la Communauté en faveur de cet outil feront l'objet d'inscriptions budgétaires pour les années 2010 et 2011 ;
- **de mandater** le Président afin de solliciter les participations financières de la Caisse des dépôts et du Conseil régional de Bourgogne, respectivement 30 % chacun du coût global.

Pour extrait conforme,

Le Président

pour le Président

Convocation envoyée le 12 novembre 2009

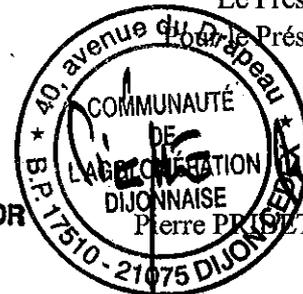
Publié le 20 novembre 2009

Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

20 NOV. 2009



Pr. Prestich